

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant désignation des membres du jury d'examens
d'admission aux études organisées dans les Hautes Ecoles,
en application de l'article 22, § 1^{er}, 5^o, du décret du 5 août
1995 fixant l'organisation générale de l'enseignement
supérieur en Hautes Ecoles**

A.Gt 12-04-2011

M.B. 12-05-2011

Modifications :

A.M. 18-07-11 (M.B. 17-08-11)

A.M. 06-06-12 (M.B. 06-07-12)

A.M. 22-04-13 (M.B. 03-06-13)

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 5 août 1995 fixant l'organisation générale de l'enseignement supérieur en Hautes Ecoles, notamment l'article 22, § 1^{er}, 5^o inséré par le décret du 30 juin 2006 et modifié par le décret du 30 avril 2009;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 14 mai 2009 relatif à l'examen d'admission aux études organisées dans les Hautes Ecoles, notamment son article 4;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 juillet 2009 portant règlement du fonctionnement du Gouvernement, notamment son article 13, 10^o, a) ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 juillet 2009 fixant la répartition des compétences entre les Ministres du Gouvernement de la Communauté française;

Vu l'avis du Conseil général des Hautes Ecoles rendu le 17 mars 2011;

Sur proposition du Vice-Président, Ministre de l'Enseignement supérieur,

Arrête :

Modifié par A.M. 18-07-11; A.M. 06-06-12 ; A.M. 22-04-13

Article 1^{er}. - Sont désignés comme membres du jury de l'examen d'admission aux études organisées dans les Hautes Ecoles pour la session précédant l'année académique 2011-2012:

- en qualité de président du Conseil général des Hautes Ecoles : effectif : M. André Coudyzer, ; suppléant : M. Toni Bastianelli ; *[remplacé par A.M. 22-04-13]*

- en qualité de membre du Bureau du Conseil général des Hautes Ecoles, désigné par le Conseil général des Hautes Ecoles : effectif : M. Jacques Neiryck, suppléante : Mme Christiane Cornet; *[remplacé par A.M. 06-06-12]*

- en qualité de Président du Conseil supérieur de l'enseignement supérieur agronomique : effectif : M. Van Koninckxloo Michel, suppléant : M. Delanaye Francis;

- en qualité de président du Conseil supérieur de l'enseignement supérieur des arts appliqués : effectif : M. Bernard Cobut, suppléant : M. Petteau Michel;



- en qualité de président du Conseil supérieur de l'enseignement supérieur économique : effectif : M. Lodez Alexandre, suppléante : Mme Verbeke Anne;
- en qualité de président du Conseil supérieur de l'enseignement supérieur paramédical : effectif : M. Remy Hubert, suppléante : Mme Delannoy Catherine;
- en qualité de président du Conseil supérieur de l'enseignement supérieur pédagogique : effectif : M. Cuvelier Jean-Benoît, M. Sutura, Giovanni; [remplacé par A.M. 22-04-13]
- en qualité de président du Conseil supérieur de l'enseignement supérieur social : effectif : M. Van Tiggelen John, suppléante : M. Collard, C. [remplacé par A.M. 22-04-13]
- en qualité de président du Conseil supérieur de l'enseignement supérieur technique : effectif : M. Herrera Juan, suppléant : M. Philippe Collée;
- en qualité de président du Conseil supérieur de l'enseignement supérieur de traduction et d'interprétation : effectif : M. Balliu Christian, suppléant : M. Huvelle Damien;
- en qualité d'enseignants pour chaque matière visée aux articles 5 et 6, alinéa 3, de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 14 mai 2009 relatif à l'examen d'admission aux études organisées dans les Hautes Ecoles : [remplacés par A.M. 22-04-2013]

Arts appliqués :

Mme Delphine Brunelle (HENALLUX), Mme Pascale Lienart (HEFFerrer), Mme Céline Ververs (HEFFerrer).

Biologie :

Mme Gilliquet Véronique (HE Province de Liège), M. Jean Gretry (HE Province de Liège), M. Philippe Labye (HE Province de Liège).

Chimie :

Mme Marie-Agnès Deffrenne (HELHa), M. Jean Gretry (HR Province de Liège).

Education physique :

M. Georges Delième (HE Condorcet), Thomas Henreaux (HE Condorcet).

Français :

Mme Anne-Françoise Gehlen (HE Province de Liège), Mme Julie Honoré (HE Condorcet), Mme Michèle Laurent (HE P-H Spaak), Mme Martine Muselle (HE Charlemagne), Mme Marie Wibrin (HE Condorcet), Mme Christel Wiseur (HELHa).

Géographie :

M. Olivier Delhaye (HE Condorcet), M. Bernard Riguelle (HELHa), Mme Stéphanie Sandraps (HENALLUX).

Histoire :

M. Benoît Claus (HE Condorcet), M. Xavier Willems (HELMo).

Langues (allemand, anglais, néerlandais) :

M. Stéphane Hussin (HELMo), Mme Michèle Laurent (HE P-H Spaak), Mme Chantal Muller (HENALLUX).

Mathématiques :

M. Geoffrey Delcroix (HELHa), M. René Fourneau (HE Province de Liège), Mme Anne-Marie Keymolen (HENALLUX), M. Michel Moureau (HELMo).

Physique :

M. Marc Buteneers (HE Ville de Liège), M. Paul Gouche (HE Condorcet), Mme Anne-Marie Keymolen (HENALLUX).

Sciences économiques :

M. Didier Benoît (HEFFerrer), M. Michel Moureau (HELMo).

Sciences sociales :

Mme Francine Kinet (HR Province de Liège), M. Frédéric Moens (HE Galilée), Mme Anne Thirion (HENALLUX), M. Pascal Tierce (HE Condorcet).

Article 2. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 12 avril 2011.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

Le Vice-Président et Ministre de l'Enseignement supérieur,

J.-C. MARCOURT